

# CPG Flex Banques canadiennes (3 ans)

## série 164, Catégorie Investisseurs<sup>1</sup>

PÉRIODE D'OFFRE :

**Du 11 décembre 2025 au 14 janvier 2026**

DATE D'ÉMISSION :

**Le 21 janvier 2026**

DATE D'ÉCHÉANCE :

**Le 22 janvier 2029**

DURÉE :

**3 ans**

INTÉRÊT MAXIMAL :

**Intérêt maximal à l'échéance : 15,50 %  
(4,92 % composé annuellement)**

CODE DU PRODUIT :

**NBC10778**

### Faits saillants

- › Investissement minimal: 500 \$
- › Capital 100 % protégé à l'échéance
- › Admissible à l'assurance-dépôts de la SADC<sup>2</sup>
- › Admissible dans les comptes enregistrés\* et non enregistrés
- › Peut être revendu à la Banque sur une base quotidienne\*\*

Le CPG Banques canadiennes permet de profiter du potentiel de croissance d'un portefeuille formé des actions ordinaires de six banques canadiennes (le « portefeuille de référence ») tout en assurant une tranquillité d'esprit grâce à la protection du capital à l'échéance.

L'intérêt variable est calculé en fonction du rendement du cours du portefeuille de référence (voir page 2 pour plus de détails sur le calcul de l'intérêt variable).

## Portefeuille de référence

Exposition aux actions ordinaires des six banques canadiennes suivantes (les «actions de références») :

- › Banque de Montréal
- › La Banque de Nouvelle-Écosse
- › Banque Canadienne Impériale de Commerce
- › Banque Nationale du Canada
- › Banque Royale du Canada
- › La Banque Toronto-Dominion

Le calcul du rendement du portefeuille de référence (tel que décrit ci-après) est fondé sur le rendement du cours des actions de référence et ne tiendra pas compte des dividendes et (ou) des distributions versés par les émetteurs au titre de chacune des actions de référence.

Au 25 novembre 2025, les dividendes et (ou) les distributions versés au titre de l'ensemble des actions de référence dans le portefeuille de référence représentaient un rendement indicatif annuel d'environ 3,49 %, soit un rendement total d'environ 10,47 % pour la durée du CPG Banques canadiennes, en présumant que les dividendes et (ou) les distributions sont constants et ne sont pas réinvestis.

## Potentiel de rendement

À la date d'échéance, les investisseurs auront droit de recevoir l'intérêt variable (tel que défini ci-après), selon le rendement du portefeuille de référence.

Le rendement potentiel du portefeuille de référence sera limité à l'intérêt maximal. Aucun intérêt ni aucun autre montant ne sera payé pendant la durée du CPG Banques canadiennes. Si le portefeuille de référence ne génère pas de rendement du cours positif pendant la durée du CPG Banques canadiennes, le CPG Banque canadiennes ne produira aucun intérêt variable et aucun rendement ne sera versé.

## Calcul de l'intérêt variable

Le paiement de l'intérêt variable est calculé comme suit :

$$\text{Intérêt variable} = \text{capital investi à la date d'émission} \times \text{rendement du portefeuille de référence}$$

Le rendement du portefeuille de référence correspond à la moyenne arithmétique du rendement par action de référence de chacune des actions de référence composant le portefeuille de référence, sous réserve d'un maximum correspondant à l'intérêt maximal. Le rendement par action de référence utilisé pour calculer le rendement du portefeuille de référence est basé sur la moyenne de trois cours de l'action de référence de chaque action de référence déterminée lors des trois derniers mois de la durée du CPG Banques canadiennes. Par conséquent, il est moins probable qu'une brève période de forte instabilité du marché à la fin du CPG Banques canadiennes ait une incidence significative sur l'intérêt variable.

Le CPG Banques canadiennes n'est pas un placement à revenu fixe classique, puisqu'il ne procure pas aux investisseurs un flux de revenu précis ou un rendement qui peut être calculé en fonction d'un taux d'intérêt fixe ou variable pouvant être établi d'avance.

## Analyse de scénarios

Les exemples hypothétiques suivants ne sont fournis qu'à titre indicatif. Les montants et toutes les autres variables utilisés dans les exemples suivants sont hypothétiques, arrondis à titre illustratif et ne constituent pas des prévisions ou des projections sur le rendement du portefeuille de référence ou le rendement du CPG lié aux marchés. Il n'existe aucune assurance que ces rendements se réaliseront.

### Exemple hypothétique d'un intérêt maximal

Ce tableau a pour base l'hypothèse d'une **appréciation** des cours de clôture des actions de référence pendant la durée du CPG Banques canadiennes.

Action de référence	Valeur initiale par action de référence	Cours de l'action de référence à la date d'évaluation du niveau moyen 1 (A)	Cours de l'action de référence à la date d'évaluation du niveau moyen 2 (B)	Cours de l'action de référence à la date d'évaluation du niveau moyen 3 (C)	Valeur moyenne finale par action de référence (A + B + C) / 3	Rendement par action de référence
Banque de Montréal	130,88 \$	194,36 \$	177,21 \$	177,47 \$	183,01 \$	39,83 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	75,04 \$	114,51 \$	99,05 \$	111,21 \$	108,26 \$	44,27 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	89,69 \$	133,37 \$	126,64 \$	120,66 \$	126,89 \$	41,48 %
Banque Nationale du Canada	132,51 \$	182,20 \$	175,58 \$	188,30 \$	182,02 \$	37,37 %
Banque Royale du Canada	172,43 \$	262,61 \$	253,47 \$	227,26 \$	247,78 \$	43,70 %
La Banque Toronto-Dominion	78,56 \$	117,84 \$	105,90 \$	108,41 \$	110,72 \$	40,93 %
<b>Moyenne arithmétique des rendements par action de référence</b>						<b>41,26 %</b>
<b>Rendement du portefeuille de référence à l'échéance (Max. 15,50 %)</b>						<b>15,50 %</b>
<b>Intérêt variable payable à l'échéance (investissement de 1 000 \$)</b>						<b>155,00 \$</b>

Selon cet exemple, la moyenne arithmétique des rendements par action de référence est 41,26 %. Le rendement du portefeuille de référence à l'échéance est sujet à l'intérêt maximal de 15,50 %. Par conséquent, l'intérêt variable payable à l'échéance pour un placement de 1 000 \$ serait de 155,00 \$, ce qui correspond à un rendement annuel d'environ 4,92 %.

### Exemple hypothétique d'un intérêt variable positif

Ce tableau a pour base l'hypothèse d'une **appréciation** des cours de clôture des actions de référence pendant la durée du CPG Banques canadiennes.

Action de référence	Valeur initiale par action de référence	Cours de l'action de référence à la date d'évaluation du niveau moyen 1 (A)	Cours de l'action de référence à la date d'évaluation du niveau moyen 2 (B)	Cours de l'action de référence à la date d'évaluation du niveau moyen 3 (C)	Valeur moyenne finale par action de référence (A + B + C) / 3	Rendement par action de référence
Banque de Montréal	130,88 \$	137,42 \$	147,24 \$	149,60 \$	144,75 \$	10,60 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	75,04 \$	75,79 \$	84,04 \$	83,29 \$	81,04 \$	8,00 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	89,69 \$	95,97 \$	100,45 \$	93,91 \$	96,78 \$	7,90 %
Banque Nationale du Canada	132,51 \$	1,36 \$	149,74 \$	137,68 \$	140,99 \$	6,40 %
Banque Royale du Canada	172,43 \$	1,78 \$	189,67 \$	181,91 \$	183,12 \$	6,20 %
La Banque Toronto-Dominion	78,56 \$	82,88 \$	89,56 \$	88,46 \$	86,97 \$	10,70 %
<b>Moyenne arithmétique des rendements par action de référence</b>						<b>8,30 %</b>
<b>Rendement du portefeuille de référence à l'échéance (Max. 13,50 %)</b>						<b>8,30 %</b>
<b>Intérêt variable payable à l'échéance (investissement de 1 000 \$)</b>						<b>83,00 \$</b>

Conformément au calcul de l'intérêt variable, le rendement du portefeuille de référence est 8,30 %. L'intérêt variable payable à l'échéance pour un placement de 1 000 \$ serait de 83,00 \$ selon cet exemple, ce qui correspond à un rendement annuel d'environ 2,69 %.

### Exemple hypothétique d'un intérêt variable nul

Ce tableau a pour base l'hypothèse d'une **dépréciation** des cours de clôture des actions de référence pendant la durée du CPG Banques canadiennes.

Action de référence	Valeur initiale par action de référence	Cours de l'action de référence à la date d'évaluation du niveau moyen 1 (A)	Cours de l'action de référence à la date d'évaluation du niveau moyen 2 (B)	Cours de l'action de référence à la date d'évaluation du niveau moyen 3 (C)	Valeur moyenne finale par action de référence (A + B + C) / 3	Rendement par action de référence
Banque de Montréal	130,88 \$	119,87 \$	132,19 \$	116,48 \$	122,85 \$	-6,14 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	75,04 \$	62,88 \$	72,79 \$	63,78 \$	66,48 \$	-11,40 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	89,69 \$	50,69 \$	88,79 \$	81,62 \$	73,70 \$	-17,83 %
Banque Nationale du Canada	132,51 \$	92,64 \$	135,16 \$	119,26 \$	115,69 \$	-12,70 %
Banque Royale du Canada	172,43 \$	128,74 \$	160,36 \$	144,84 \$	144,65 \$	-16,11 %
La Banque Toronto-Dominion	78,56 \$	89,73 \$	70,70 \$	73,85 \$	78,09 \$	-0,59 %
<b>Moyenne arithmétique des rendements par action de référence</b>						<b>-10,79 %</b>
<b>Rendement du portefeuille de référence à l'échéance (Max. 13,50 %)</b>						<b>-10,79 %</b>
<b>Intérêt variable payable à l'échéance (investissement de 1 000 \$)</b>						<b>0,00 \$</b>

Comme le rendement du portefeuille de référence est négatif selon cet exemple, aucun intérêt variable ne serait payable à l'échéance en plus du remboursement du capital investi à la date d'émission.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller.

1-888-835-6281

**[www.bnc.ca/optimarche](http://www.bnc.ca/optimarche)**

## Avis légal

### Facteurs de risque

Un investissement dans le CPG Banques canadiennes implique divers risques que tous les investisseurs devraient considérer avant de prendre la décision d'investir dans ce placement. Ces risques sont résumés dans le document d'information du CPG Banques canadiennes daté du 11 décembre 2025 et vous êtes invité à le lire avec attention.

### Convenances et lignes directrices

Un investissement dans le CPG Banques canadiennes ne convient pas à tous les investisseurs et même s'il s'avérait approprié, tous les investisseurs devraient considérer le rôle que le CPG Banques canadiennes devrait jouer dans un plan d'investissement global. Le document d'information inclut un résumé de diverses indications aidant à déterminer la convenance. Vous êtes invité à lire le document d'information avec attention.

- 
- 1 Le CPG Flex Banques canadiennes (3 ans), série 164, Catégorie Investisseurs, est, aux présentes, désigné « CPG Banques canadiennes ».
  - 2 Le CPG Banques canadiennes constitue un dépôt assurable par l'assurance-dépôts de la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC »), jusqu'à concurrence de la couverture maximale en dollars de la SADC et sous réserve des conditions applicables. Pour plus de renseignements concernant l'assurance-dépôts de la SADC, veuillez consulter la brochure « Protection de vos dépôts » (accessible en ligne à l'adresse [www.sadc.ca](http://www.sadc.ca) ou par téléphone en composant le 1-800-461-7232).

Le présent document ne vise qu'à informer et ne constitue en aucun cas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat relativement au CPG Banques canadiennes.

Les renseignements contenus dans le présent document sont fondés sur des sources que nous croyons fiables, mais nous ne pouvons assurer qu'ils soient exhaustifs et exacts. L'information complète relative à cette émission des CPG Banques canadiennes est contenue dans le document d'information qui sera envoyé aux investisseurs avant la date d'émission. Vous pouvez obtenir tous les renseignements concernant les CPG Banques canadiennes par l'entremise des Solutions bancaires par Internet de la Banque, sur le site Web [www.bnc.ca](http://www.bnc.ca), sur demande auprès de votre conseiller en placement ou en appelant au 1-888-835-6281.

Les CPG Banques canadiennes ne sont pas des instruments conventionnels à revenu fixe. Les CPG Banques canadiennes ne conviennent pas à tous les types d'investisseurs. Un placement dans les CPG Banques canadiennes est sujet à un certain nombre de facteurs de risque. Les investisseurs potentiels devraient consulter le document d'information avant d'investir. La Banque a émis des séries précédentes pour ce produit qui peuvent avoir des termes et conditions différents. Veuillez consulter notre site Web pour la liste des différents termes et conditions comparés aux séries précédentes.

Les termes et expressions non définis dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans le document d'information.

*CPG Optimarché<sup>MC</sup> BNC* est une marque de commerce de Banque Nationale du Canada.

© 2025 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.